



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 29

CINQUIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 20) — *Loi modifiant la Loi sur les biocarburants/The Biofuels Amendment Act;*
(M. le ministre RONDEAU)

(N° 216) — *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation municipale/The Municipal Assessment Amendment Act;*
(M. REIMER)

(N° 218) — *Loi modifiant la Loi électorale et la Loi sur le financement des campagnes électorales/The Elections Amendment and Elections Finances Amendment Act.*
(M. LAMOUREUX)

Présentation et lecture de pétitions :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement à envisager d'améliorer et de renforcer le programme Candidats du Manitoba afin de reconnaître l'importance de l'immigration pour notre province. (E. Savella, C. Savella, K. A. Savella et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de ne pas éliminer ces postes de notre communauté (Minnedosa) et d'utiliser la technologie afin de les garder là où ils sont. (M. A. Howard, D. Trott, J. Birch et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage d'élaborer un plan clair et immédiat visant à corriger le manque d'urgentologues et qu'il envisage de prendre les mesures nécessaires pour éviter la fermeture de l'urgence de l'Hôpital Grace. (L. Thompson, L. Voth, J. Thiessen et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de repourvoir les postes de travailleur social à Lynn Lake en vue de fournir rapidement les services nécessaires dans le nord-ouest du Manitoba et qu'il envisage de faire des pressions pour que la Cree Nation Child and Family Caring Agency paie au Centre de l'amitié de Lynn Lake les montants qu'elle lui doit afin que la maison d'hébergement et le foyer d'accueil désignés puissent reprendre leurs activités régulières et que la population continue à profiter de ces services. (P. Meraty, B. Cooper, L. Linklater et autres)

Le président dépose le le rapport annuel du commissaire aux conflits d'intérêts pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

(Document parlementaire n^o 22)

M^{me} MCGIFFORD, *ministre de l'Enseignement postsecondaire et de l'Alphabétisation*, fait une déclaration au sujet de l'horrible tragédie survenue à la Virginia Polytechnic Institute and State University de Blacksburg en Virginie.

M. MCFADYEN et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{me} TAILLIEU, M. JENNISSON, M^{me} ROWAT, M. SWAN et M^{me} MITCHELSON font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SELINGER demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

La motion principale fait l'objet d'une motion d'amendement proposée par M. MCFADYEN portant qu'elle soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore que le gouvernement dépose le présent budget sans tenir compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas réussi à mettre en place un plan cohérent visant à inciter les Manitobains à rester dans la province alors que 35 000 d'entre eux ont quitté au profit des autres provinces depuis 1999;
- b) qu'il n'a pas réussi à faire du Manitoba une province prospère ni à réduire la dette et la dépendance du gouvernement néo-démocrate qui compte sur les paiements de transfert fédéraux;
- c) qu'il n'a pas su mettre en place des mesures fiscales qui visent à rendre le Manitoba compétitif face aux autres provinces;
- d) qu'il n'a pas réussi à attirer les entreprises à venir s'installer au Manitoba ni à stimuler l'activité économique et la création d'emploi alors que le Manitoba occupe le septième rang en matière de création d'emploi et qu'il affiche un retard croissant par rapport aux autres provinces;
- e) qu'il n'a pas réussi à faire face aux problèmes sérieux de criminalité comme le vol de voitures, l'activité des gangs et les crimes violents;

- f) qu'il n'a pas réussi à faire face aux problèmes chroniques du secteur de la santé, ce qui place le Manitoba au dernier rang des dix provinces dans ce secteur selon le Conference Board du Canada;
- g) qu'il n'a pas réussi à faire face à la pénurie de médecins d'urgence, laquelle handicape les hôpitaux manitobains et risque de causer la fermeture d'autres salles d'urgence;
- h) qu'il n'a pas réussi à mettre en œuvre une stratégie efficace visant à réduire l'attente pour les tests de diagnostic, les interventions chirurgicales et les rendez-vous auprès des spécialistes;
- i) qu'il n'a pas su répondre aux besoins des familles agricoles, augmenter la capacité des abattoirs, instaurer une stratégie complète en matière de biocarburants ni fournir un plan durable pour la croissance du secteur agricole et de l'économie rurale;
- j) qu'il n'a pas su mettre entièrement fin à son pillage des revenus de la société Hydro-Manitoba, ce qui a affecté la situation financière de la société d'État;
- k) qu'il ne s'est pas attaqué à la mauvaise gestion du système de protection de l'enfance, empêchant ainsi que des enfants vulnérables reçoivent les soins dont ils ont besoin;
- l) qu'il n'a pas réussi à s'engager dans un processus scientifique et longuement attendu afin de nettoyer le lac Winnipeg, contrairement à la promesse du premier ministre qui a déclaré que l'environnement était la plus grande priorité de son gouvernement;
- m) qu'il n'a pas su reconnaître que son manque d'action en matière d'environnement a causé une augmentation de 480 000 tonnes des émissions de gaz à effet de serre entre 2004 et 2005, ce qui constitue l'augmentation la plus élevée au Canada en termes de pourcentage;
- n) qu'il n'est pas parvenu à réaliser un progrès significatif afin de garantir la force et la compétitivité de nos institutions postsecondaires;
- o) qu'il n'a pas fourni de renseignements clairs sur la campagne publicitaire « un Manitoba vibrant d'énergie », laquelle est le sujet d'une des nombreuses enquêtes du vérificateur général à l'endroit du gouvernement néo-démocrate;
- p) qu'il n'a pas réussi à être redevable aux Manitobains pour les coûts supplémentaires liés au projet d'expansion du canal de dérivation et à la construction de la tour à bureaux d'Hydro-Manitoba,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

La motion d'amendement fait l'objet d'une motion de sous-amendement proposée par M. GERARD portant qu'elle soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore également que, par le présent budget, le gouvernement ne tient pas compte des besoins présents et futurs des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- q) qu'il n'a pas su reconnaître que la province a besoin de travailler d'égal à égal avec les Premières nations et les communautés métisses du Manitoba afin de répondre à leurs besoins importants, notamment dans les secteurs de l'habitation, de l'alimentation et du bien-être, en prenant des mesures directes au niveau provincial et en demandant au gouvernement fédéral de reconnaître ses torts;

- r) qu'il n'a pas réussi à prendre des mesures appropriées visant à protéger les enfants qui sont sous la tutelle des Services à l'enfant et à la famille et à s'assurer que ces enfants ne se trouvent pas dans des situations à risque lorsqu'ils cessent de recevoir des soins;
- s) qu'il n'a pas réussi à élaborer de stratégie efficace visant à enrayer la pauvreté chez les enfants;
- t) qu'il n'a pas reconnu légalement le droit des Manitobains d'obtenir en temps utile des services de santé de qualité;
- u) qu'il n'a pas présenté une approche appropriée visant à réduire les niveaux de phosphore et la prolifération des algues dans le lac Winnipeg;
- v) qu'il n'a pas réussi à fournir un plan quinquennal approprié et les ressources nécessaires pour combler les besoins des Manitobains en matière de garderies;
- w) qu'il n'a pas suffisamment financé le Conseil manitobain de la recherche en matière de santé; principal organisme responsable du financement pour la recherche dans le domaine de santé;
- x) qu'il n'a pas proposé de vision pour les collectivités rurales et les familles agricoles à l'extérieur de Winnipeg;
- y) qu'il n'a pas réussi à fournir le financement approprié aux bibliothèques manitobaines alors que ces dernières jouent un rôle primordial dans la lutte contre l'analphabétisme dans notre province;
- z) qu'il n'a pas offert un soutien appropriée aux municipalités ainsi qu'aux petites exploitations agricoles pour mettre fin à l'épandage hivernal des déjections de bétail et des biosolides humains;
- aa) qu'il n'a pas réussi à faire des transports en commun rapides une priorité à Winnipeg;
- bb) qu'il n'a pas réussi à imposer une taxe sur l'environnement pour les engrais cosmétiques contenant du phosphore, lesquels continuent d'aggraver la prolifération des algues dans le lac Winnipeg.

Le débat se poursuit sur le sous-amendement.

M. FAURSCHOU, M^{me} BRICK, M. CUMMINGS, M. le *premier ministre* DOER, MM. ROCAN et HAWRANIK ainsi que M. le *ministre* SELINGER interviennent.

Le sous-amendement, mis aux voix, est rejeté.

L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
HAWRANIK

LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PENNER
REIMER
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU..... 20

CONTRE

AGLUGUB
ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LATHLIN
LEMIEUX
MACKINTOSH

MALOWAY
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
OSWALD
REID
ROBINSON
ROCAN
RONDEAU
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SELINGER
SMITH
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK..... 34

La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

AGLUGUB
ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LATHLIN
LEMIEUX
MACKINTOSH

MALOWAY
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
OSWALD
REID
ROBINSON
ROCAN
RONDEAU
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SELINGER
SMITH
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK..... 34

CONTRE

CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
HAWRANIK

LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PENNER
REIMER
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU..... 20

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur les Programmes d'apprentissage sera examinée le mardi 24 avril 2007.

La séance est levée à 16 h 43, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes